

Mercredi 19 Septembre 2018 - n°187

Sécurité-prévention - Polices municipales : Villes de France veut une clarification des rôles de chacun

Environnement - Grande enquête nationale auprès des villes de France sur la biodiversité végétale

Numérique - Lancement du plan national pour un numérique inclusif

Habitat - S'inscrire dès à présent aux Assises du Logement

Numérique - Des webconférences sur l'administration numérique dans les collectivités

Environnement - Réunion du « Club National ÉcoQuartiers » sur l'agriculture urbaine

Agenda

SÉCURITÉ-PRÉVENTION



Panorama de la police municipale des Villes de France



Polices municipales : Villes de France veut une clarification des rôles de chacun

Pour la quatrième fois, *Villes de France* vient de publier son « *Panorama des polices municipales des Villes de France* »*. Alors que la France a été confrontée ces dernières années à de terribles attentats et fait face à la résurgence d'actions terroristes, le concours de la police municipale est en effet régulièrement demandé par l'Etat pour la régulation des manifestations publiques, mais aussi pour interdire la circulation de personnes et de véhicules dans des lieux donnés.

Pour répondre à la demande de sécurité et à toutes les formes de menaces, **les villes ont considérablement étoffé les moyens mis à disposition des policiers municipaux**, que ce soit en terme de géolocalisation, de vidéo-surveillance (fixe, nomade ou individuelle), mais aussi d'armement, légal ou non.

Ce qu'il faut retenir

Dans une majorité de villes (58% des cas dans cette enquête), les policiers municipaux sont équipés d'armes à feu : ces agents disposent le plus souvent de revolvers chambrés en calibre 38 Spécial ou armes de poing chambrées pour le calibre 7.65 mm, mais de plus en plus de villes ont fait le choix d'un armement plus vélocé, avec un calibre identique à celui utilisé par les forces de l'ordre (armes semi-automatiques 9 mm parabellum de type Sig Sauer ou Beretta). L'essor des armes non-létales comme les pistolets à impulsion électrique (PIE) ou bien les lanceurs de balle (LDB), avec 76% des villes équipées, se confirme également. Un doublement par rapport aux précédents panoramas. Enfin, les villes semblent apprécier les avantages des dispositifs de géolocalisation et des caméras-piéton (dans près d'une ville moyenne sur deux).

Généralisation de la vidéo-protection

Dans 90% des cas, les villes de France (contre 80% dans l'enquête de 2017 et 73 % dans l'enquête de 2015), disposent d'un dispositif de vidéo-protection sur la voie publique. Le nombre de caméras installées se situe en moyenne à 58 (51,7 en moyenne dans le panorama de début 2017). Le panorama révèle néanmoins une grande hétérogénéité d'utilisation de ces dispositifs (existence ou non d'un Centre de Supervision Urbain, avec des agents ou non, relié directement ou non avec la Police Nationale...)

Réunir des Assises de la sécurité

A l'heure où vient d'être remis au Premier Ministre, le rapport parlementaire de Jean-Michel Fauvergue et Alice Thourot, dans lequel est préconisé la « *généralisation de l'armement de la police municipale* », les maires des villes moyennes ont le sentiment d'une évolution progressive des rôles. Il est donc nécessaire qu'à travers des Assises de la sécurité, l'État clarifie davantage sa vision et sa doctrine d'emploi de l'ensemble des acteurs de la sécurité. Au niveau des principes, les des *Villes de France* estiment que la Police Municipale doit continuer à agir en complémentarité et non en substitution des forces de police de l'État.

* Les résultats de cette enquête sont basés sur un échantillon de plus de cinquante villes moyennes, représentatif des Villes de France de métropole et d'Outre-mer (précédentes parutions en janvier 2017, juin 2015 et 2010). La population moyenne de ce panel est de 38 000 habitants.

ENVIRONNEMENT



Grande enquête nationale auprès des villes de France sur la biodiversité végétale

Avec le soutien de *Villes de France*, le « *Pacte pour le Jardin* » propose aux villes et aux intercommunalités de répondre à la nouvelle édition 2018 de « *l'Observatoire de la biodiversité végétale en ville* ». Les services des villes et de leurs EPCI, en charge de ces questions, sont invités à se rendre sur le site internet de *Villes de France* avant le mercredi 31 octobre 2018 pour répondre en ligne à cette grande enquête.

Le succès de la précédente édition

Plusieurs partenaires, dont « *CDC Biodiversité* » et *Ecocert*, s'étaient associés à ce projet pour une première édition, et dont les résultats synthétiques restent accessibles sur le site internet de *Villes de France* (dans la rubrique « *Publications* »). L'objectif est de recueillir des données sur les politiques de préservation et de développement de la biodiversité en milieu urbain, améliorer la connaissance mutuelle des bonnes pratiques et contribuer, ainsi, au développement des démarches favorables. La première version de l'observatoire a connu un très grand succès, et une réunion de restitution s'était d'ailleurs tenue à l'Hôtel de Ville de Paris le 12 novembre 2015 (voir *Ondes urbaines* n°63).

Un élargissement des partenaires pour 2018

Désormais, *Val'Hor* (l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage) et la *Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF)* rejoignent les partenaires initiaux pour cette nouvelle édition 2018 de l'Observatoire. Ensemble, et au bénéfice des villes elles-mêmes comme des acteurs de la filière horticole, une deuxième enquête est proposée afin de recueillir auprès de vous de nouvelles données qualitatives et quantitatives sur les résultats de ces politiques et sur les pratiques mises en œuvre pour les concrétiser.

Une collecte d'envergure auprès des collectivités

Exclusivement consacrée à la biodiversité végétale en milieu urbain, cette enquête 2018 poursuit les objectifs suivants :

- collecter auprès des villes de France et des EPCI des données qualitatives sur les pratiques de végétalisation et la sauvegarde de la biodiversité végétale en milieu urbain ;
- collecter des données quantitatives élémentaires sur les surfaces urbaines végétalisées (publiques et privées) ;
- restituer et partager les résultats de cette seconde enquête auprès des partenaires de l'Observatoire, des villes et EPCI ayant participé à l'enquête et de toute partie prenante concernée.

Le **formulaire est disponible sur le lien suivant** : www.villesdefrance.fr/biodiv2018

NUMÉRIQUE



Orientations nationales pour l'inclusion numérique

Lancement du plan national pour un numérique inclusif

Le 13 septembre à l'occasion de l'événement « *Nantes en Commun* », le secrétaire d'Etat au numérique, Mounir Mahjoubi, a lancé le plan national pour un numérique inclusif. Le plan s'appuie sur les acteurs publics et privés et une mise en cohérence des projets et structures de médiation. Alors que l'Etat prépare des avancées en termes de dématérialisation des procédures administratives à horizon 2022, 20% de la population est éloignée ou en difficulté sur les usages

numériques, soit 13 millions de Français. L'objectif du gouvernement est de former 1,5 million de personnes chaque année.

Création d'un pass numérique

Un « *pass numérique* » sera prochainement lancé sur le modèle du chèque culture. Il sera remis directement aux personnes en situation d'exclusion et leur permettra de prendre part à des formations. L'Etat finance le pass à hauteur de 10 millions d'euros pour 2018-2019 et souhaite un effet levier via le soutien des collectivités locales, des grands opérateurs publics et des entreprises. Pour ces deux dernières catégories de partenaires, une charte a été signée pour lancer des projets. Le secrétaire d'Etat prépare la mise en place d'une fondation pour l'inclusion numérique. Pour les collectivités, un appel à projets destiné aux territoires sera lancé et les préfets réuniront les porteurs de projets.

Appel à projets « Hub France Connectée »

L'enjeu est de rationaliser l'écosystème pour améliorer la détection, l'encadrement et les structures de médiation. La Banque des Territoires lance donc un appel à projets pour financer une dizaine de « *hubs France connectée* », ils pourront être portés par des entreprises ou opérateurs publics et deviendront des centres de ressources pour le financement et la gestion des projets. Ils s'établiront à l'intersection d'entre 2 et 5 départements et appuieront les territoires en difficultés, chercheront des financements et mettront en place des centres de services mutualisés. L'appel à projets sera doté de 5 millions d'euros et se clôturera le 30 novembre 2018.

Différents dispositifs de soutien

Le plan prévoit la production d'un mooc sur les enjeux et bonnes pratiques de la médiation numérique, la mise à disposition d'un kit d'intervention rapide pour accompagner la détection et le diagnostic des publics. Par ailleurs, des plateformes pour les collectivités locales et des boîtes à outils opérationnelles viendront renforcer les dispositifs de médiation numérique. Parmi les structures d'appui, la MedNum, coopérative d'intérêt collectif, est un centre de ressources national qui sert également de centrale d'achat et fournit des outils de portages. La coopérative anime un réseau d'actuellement 70 membres. Enfin, au niveau national également, une instance nationale partenariale regroupera tous les acteurs de l'écosystème et permettra un suivi et une amélioration continue des recommandations et actions de la stratégie nationale.

HABITAT



S'inscrire dès à présent aux Assises du Logement

Comme nous vous l'annoncions dans Ondes Urbaines en juin dernier, la première édition des Assises du Logement aura lieu le 15 novembre 2018 au Conseil économique, social et environnemental. Il s'agit d'un nouveau rendez-vous fédérateur organisé par le magazine « *Batiactu* » (site d'information des professionnels du BTP) pour l'ensemble des acteurs de la filière « *autour de la réglementation et des tendances actuelles qui font le logement de notre temps* ». Parmi les questions posées : « *Comment produire des logements confortables, économes, évolutifs et adaptés ? Réglementations, Loi ELAN, tendances et perspectives* ».

Plus de 50 intervenants référents et plusieurs dizaines de partenaires et de start-up sont invités. Près de 600 professionnels prescripteurs et décideurs sont attendus, maîtres d'ouvrage publics et privés, collectivités, promoteurs, constructeurs, maîtres d'œuvre, architectes, institutionnels et politiques. *Villes de France* est notamment l'un des partenaires institutionnels de ce nouvel événement.

En savoir plus sur l'événement des « *Assises du Logement* » [s'inscrire](#)

NUMÉRIQUE



Programme de Développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT)

2018-2020

Des webconférences sur l'administration numérique dans les collectivités

Chaque jeudi de 16h à 17h, le programme DCANT (développement concerté de l'administration numérique territoriale) organise, en lien avec le CNFPT, une webconférence avec les collectivités territoriales, pour échanger autour de sujets d'actualité de l'administration numérique.

Au programme des prochains webinaires :

- **20 septembre - Open data et collectivités territoriales**, avec Romain Talès,

Responsable des données publiques, Etalab

- **27 septembre – Transformation numérique de la commande publique**, avec Jean-Francois Thibous, Directeur de projet transformation numérique de la commande publique

- **4 octobre - Archivage électronique**, avec Marion Humbert et Hélène Zettel, Chargées du développement de l'archivage électronique dans les services publics d'archives territoriaux

- **11 octobre - Mes aides**, avec Thomas Guillet, contributeur du projet et membre de l'incubateur de la DINSIC

- **18 octobre - Cyber sécurité**, avec Adrienne Charmet, chargée de mission relations institutionnelle - Dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance

[Se connecter à la plateforme](#)

[En savoir plus sur le programme DCANT](#)

ENVIRONNEMENT



Réunion du « Club National ÉcoQuartiers » sur l'agriculture urbaine

Le Ministère de la transition écologique et solidaire organisera le 4 octobre 2018 dans le cadre du Club National EcoQuartier (dont est notamment membre *Villes de France*) une journée de travail intitulée : « *L'agriculture urbaine dans les projets urbains* ». Ce Club est organisé par le Cerema avec le soutien de Julien Blouin, consultant en Agriculture urbaine. La journée aura lieu de 09h00 à 17h30 au Hangar 32 à Nantes (32 Quai des Antilles) avec une visite l'après-midi

des quartiers Bottière Chenaie et Doulon Gohards. Ce Club National EcoQuartier est organisé à la suite des travaux du groupe de travail Agriculture urbaine, qui réunissait une diversité d'acteurs de l'aménagement et de l'agriculture

urbaine, et qui se proposait d'élaborer des outils pour mieux intégrer l'agriculture urbaine dans les projets d'aménagement urbain. Un rapport a été produit à la suite de ce groupe de travail. Cette journée du Club permettra d'illustrer très concrètement les différents points évoqués dans ce rapport à travers un retour sur deux projets Nantais. L'occasion de revenir sur la diversité des projets et sur leur caractère multifonctionnel ; l'occasion aussi de considérer le partenariat à mettre en place et la nécessité de s'inscrire dans le territoire. Les représentants des collectivités intéressées peuvent s'inscrire via le lien suivant:

[Inscription Journée du Club National EcoQuartier - agriculture urbaine](#)

[Le programme de la journée](#)

AGENDA

- **23 octobre 2018** - Paris - Commission Finances de *Villes de France*
- **24 octobre 2018** - Paris - Commission Politique de la ville et cohésion sociale France urbaine, AMF, Ville & Banlieue, *Villes de France*
- **24 au 26 octobre 2018** - Barcelone - Déplacement d'une délégation de la Commission Europe à Barcelone
- **13 novembre 2018** - Paris - Séminaire *Villes de France* - CGET - Atout France " *Quel tourisme dans les villes moyennes ?* "
Inscriptions : [\[email protected\]](#)
- **12 décembre 2018** - Paris - Rendez-vous de l'intelligence locale consacré à la Smart City suivi des 30 ans de *Villes de France*
- **13 et 14 juin 2019** - Albi - Congrès de *Villes de France*

Edité par **Villes de France**
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban
Secrétariat
Anissa Ghaidi